

Céréales à pailles

RESEAU 2010-2011

96 % des parcelles observées pour cette édition ont été semées (entre le 29 septembre et le 28 octobre). Suite aux captures effectuées entre le 22 octobre et le 2 novembre, 62 pièges à cicadelles ont été relevés cette semaine.

STADES

Contexte d'observations

Sur les 75 parcelles observées cette semaine :

- 3 n'ont pas encore été semées,
- 9 sont au stade pré-levée,
- aucune n'est à germination,
- 19 sont au stade levée,
- 26 au stade 1^{ère} feuille étalée,
- 12 à la 2^{ème} feuille étalée,
- 4 à la 3^{ème} feuille étalée,
- 2 est à début tallage.

CICADELLES

Contexte d'observations

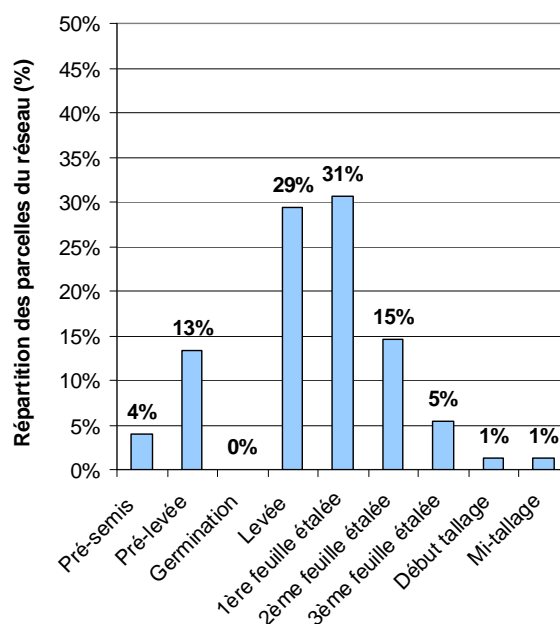
Captures de cicadelles sur la semaine/piège	% de parcelles
0	25 %
≥ 1 et ≤ 15	69 %
> 15 et ≤ 30	7 %
> 30 et < 100	0 %
≥ 100	0 %

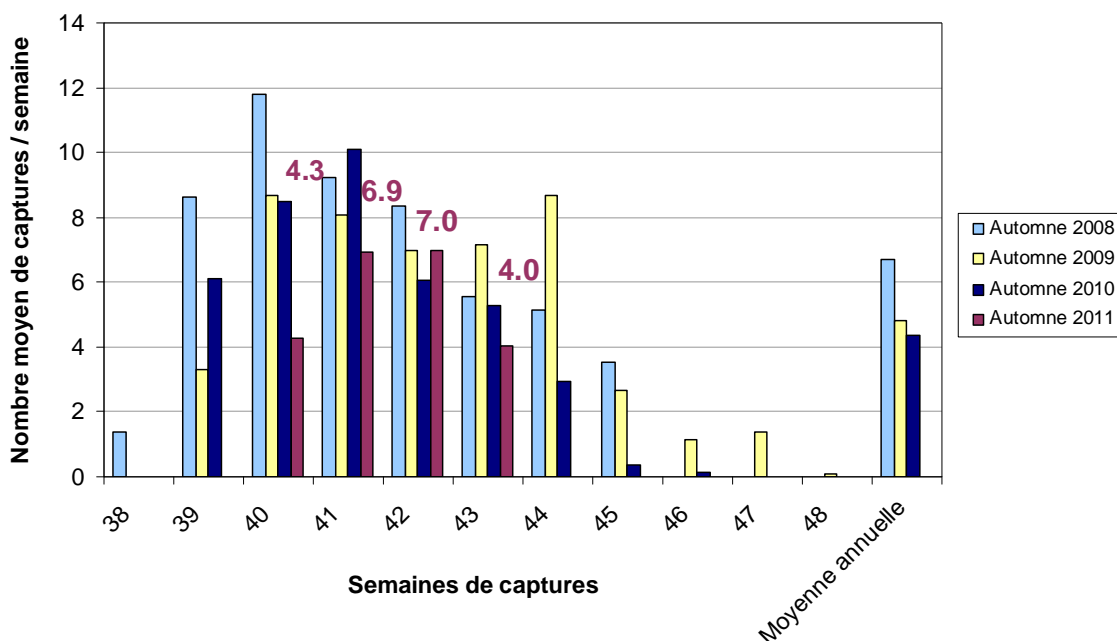
Sur 61 pièges relevés, 246 cicadelles ont été capturées dans 46 pièges entre le 22 octobre et le 2 novembre. La moyenne par piège est donc de 4 cicadelles par semaine. Aucune parcelle n'a dépassé le seuil de nuisibilité.

Sur l'ensemble de la région Centre, la population de cicadelles a diminué d'environ de moitié depuis la semaine dernière. Les précipitations qui ont eu lieu ces derniers jours sont en grande partie responsables de cette accalmie.

Cette moyenne de piégeage en semaine 43 est inférieure aux moyennes de captures des années précédentes à la même période.

Stades des parcelles en région Centre



Moyenne des captures hebdomadaires de *Psamotettix alienus*

Seuil de nuisibilité

30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (seuil SRPV).

Prévisions

Les quelques parcelles pour lesquelles les semis n'ont pas encore levé ne présentent aucun risque à l'heure actuelle.

Malgré un temps humide annoncé pour la semaine prochaine, les températures vont restées extrêmement douces pour la saison. Cette condition climatique étant favorable au développement des cicadelles, le risque de nuisibilité pour les parcelles de céréales sera toujours présent.

PUCERONS

Contexte d'observations

Pucerons observés sur plantes (sur 27 parcelles observées) :

Département	Commune	% de plantes entières infestées de pucerons
18	PIGNY	2
18	OSMERY	1
36	CHEZELLES	3
37	LOUESTAULT	6
37	SAINT-FLOVIER	1

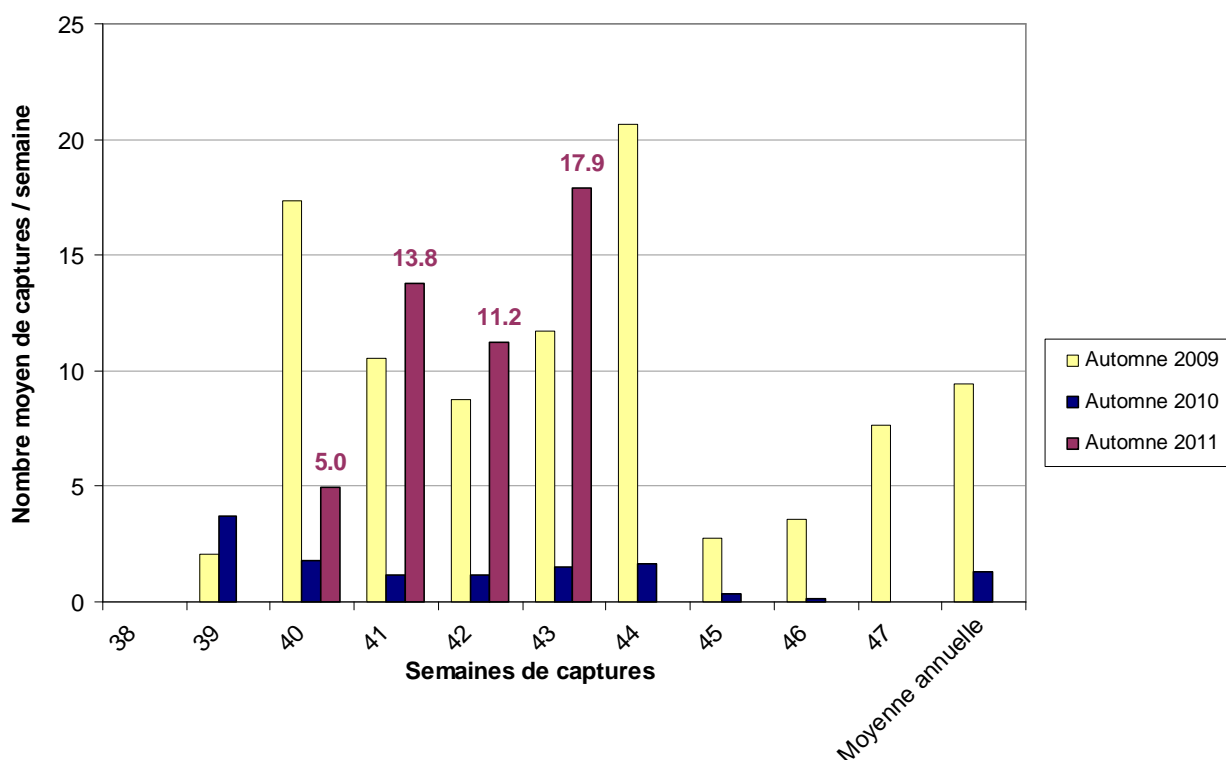
Pucerons observés par piégeage :

Captures de pucerons sur la semaine/piège	% de parcelles
0	40 %
≥ 1 et ≤ 20	46 %
> 20 et ≤ 40	10 %
> 40	4 %

La moyenne de pucerons capturés par piège et par semaine a très fortement augmenté cette semaine avec environ 18 pucerons par piège et par semaine. Au total, 859 pucerons ont été capturés sur 48 pièges englués. Parmi eux, deux pièges ont piégé énormément de pucerons en une semaine : à Chaumussay (37) avec 198 pucerons et à Saint Martin des Bois (41) avec 364 pucerons. Cumulés, la somme des captures de ces deux pièges représente 65 % des pucerons piégés comptabilisés cette semaine.

Pour la même semaine, la moyenne de pucerons par piège en 2011 est nettement supérieure à celles constatée en 2009 et 2010.

Moyenne des captures hebdomadaires de pucerons sur plaques engluées



Seuil de nuisibilité

10% de plantes habitées ou proche de 10% si la présence de pucerons est constatée pendant 10 jours consécutifs.

Prévisions

Le risque de nuisibilité des pucerons, déjà présent dans certaines parcelles, sera à nouveau valable pour la semaine à venir. Les températures douces prévues dans les prochains jours

favoriseront l'accroissement et l'apparition des colonies, et ce malgré des précipitations. Une grande vigilance vis-à-vis de ce ravageur est donc de mise.

Des bois, des haies ou des jachères situés à proximité des parcelles augmentent le risque de prolifération des pucerons.

LIMACES

Contexte d'observations

Sur 18 parcelles observées, une parcelle est signalée avec 0,5 % de plantes attaquées par des limaces (Dolus-le-Sec, 37). Dans une parcelle du Loiret, à Gy-les-Nonains, la présence de 2 limaces grises adultes par m² a également été observée. Jusqu'à présent, aucune parcelle n'a donc dépassé le seuil de nuisibilité en terme de nombre de limaces par m².

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit. Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Prévisions

Les précipitations prévues dans la semaine, de même que les températures douces qui les accompagneront, risquent d'intensifier la prolifération des limaces. De plus, la présence d'un couvert végétal présent sur les parcelles les plus avancées va favoriser également le développement des populations. Le risque limace devrait donc s'accroître dans les jours à venir.

AUTRES OBSERVATIONS

Deux parcelles ont signalées une levée hétérogène des semis (28 et 37).

La présence de quelques dégâts de mulots ou campagnol (< 1%) a été signalée sur une parcelle, à Gallardon (Eure-et-Loir) sur 15 parcelles observées.

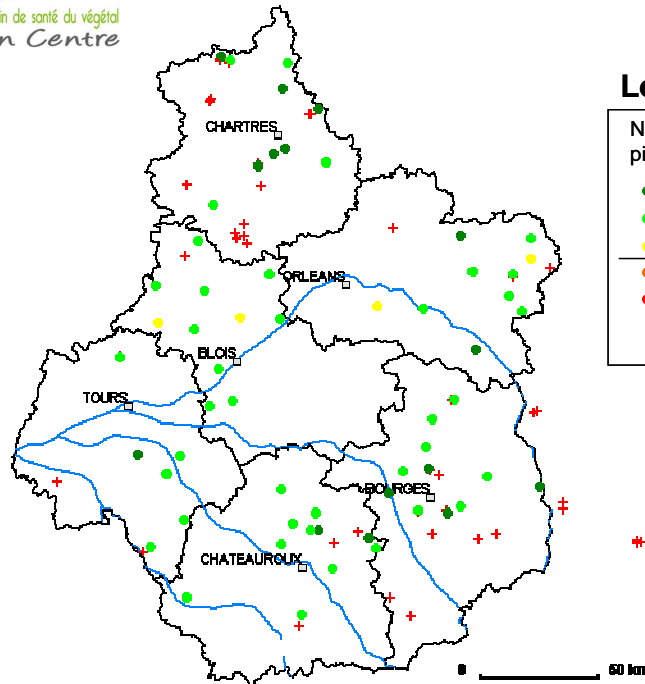
Des dégâts de gibiers dont l'ampleur est inférieure à 5% de la parcelle ont été constatés à Ermenonville-la-Grande (28).

Annexes



Nombre de cicadelles piégées Semaine 43 (du 22/10 au 28/10)

Le 03/11/2011



Légende

Nombre de cicadelles piégées sur une semaine

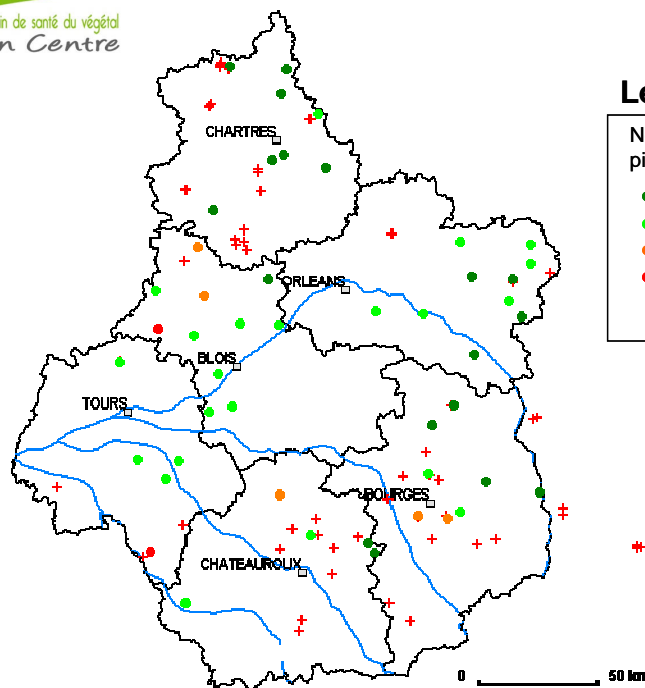
- 0
- 1 - 15
- 16 - 30 **Seuil de nuisibilité**
- 31 - 100
- > 100
- + Pas d'observation

Auteur: A. Tréguier
ARVALIS – Institut du végétal



Nombre de pucerons piégés Semaine 43 (du 22/10 au 28/10)

Le 03/11/2011



Légende

Nombre de pucerons piégés sur une semaine

- 0
- 1 - 20
- 21 - 40
- > 41
- + Pas d'observation

Auteur: A. Tréguier
ARVALIS – Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.